



## NORMES ET MODALITÉS d'évaluation au regard des apprentissages à prioriser

### *Document destiné aux parents*

**Le Régime pédagogique modifié a été adopté par le Conseil des ministres. Les changements que comporte cette modification ont pour objectif d'apporter les adaptations nécessaires au contexte pandémique actuel. Ce document présente l'application du régime pédagogique modifié à notre école.**

Deux communications écrites ainsi que deux bulletins seront remis aux parents. Les résultats se baseront sur des preuves d'apprentissages pertinentes et variées (observations, conversations ou productions d'élèves), choisies en fonction des particularités des disciplines. Elles seront analysées au regard des critères d'évaluation précisés dans les cadres d'évaluation. En cette année particulière, des vérifications pour s'assurer de la validité des preuves d'apprentissage recueillies à distance pourraient être effectuées. En tout temps, les résultats s'appuieront sur le jugement professionnel des enseignants.

En plus des deux communications écrites officielles et des deux bulletins, l'école utilise également différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant en fonction de ses besoins : le dossier d'apprentissage, les rencontres de parents, l'agenda, les commentaires sur les travaux, les appels téléphoniques et les auto-évaluations.

<b>Étapes</b>	<b>Types de communication et dates de remise</b>
<p style="text-align: center;"><b>Étape 1</b> Valeur de l'étape 40%</p> <p>Début : 1<sup>er</sup> septembre 2021 Fin : 25 janvier 2022 (89 jours de classe)</p>	<p><i>*Selon le régime pédagogique modifié, une première communication écrite doit être transmise au plus tard le 19 novembre 2021.</i></p> <p><b>Première communication sur Portail Mozaik parent :</b></p> <p><b>Préscolaire :</b> le 15 octobre à 16 h <b>Primaire :</b> le 12 novembre à 16 h</p> <p><b>Rencontre des parents</b> le 18 novembre en soirée le 19 novembre entre 9 h et 12 h</p> <hr/> <p><i>*Selon le régime pédagogique modifié, le premier bulletin doit être transmis au plus tard le 28 janvier 2022.</i></p> <p><b>Premier bulletin sur Portail Mozaik parent :</b> le 28 janvier à 16 h</p> <p><b>Rencontre des parents</b> le 10 février en soirée le 11 février entre 9h et 12 h</p>
<p style="text-align: center;"><b>Étape 2</b> Valeur de l'étape 60%</p> <p>Début : 26 janvier 2022 Fin : 23 juin 2022 (91 jours de classe)</p>	<p><i>*Selon le régime pédagogique modifié, une deuxième communication écrite doit être transmise au plus tard le 22 avril 2022.</i></p> <p><b>Deuxième communication sur Portail Mozaik parent :</b> le 14 avril à 16 h</p> <hr/> <p><i>*Selon le régime pédagogique modifié, le deuxième bulletin doit être transmis au plus tard le 10 juillet 2022.</i></p> <p><b>Deuxième bulletin sur le Portail Mozaik parent :</b> le 4 juillet 2022 Remis aux parents qui désirent une copie papier au secrétariat entre le 5 et le 7 juillet 2022</p>

## Résumé des normes et modalités d'évaluation pour le primaire (1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année et GAER)

Le premier bulletin présentera des résultats dans chacune des matières. Toutefois, pour le français, l'anglais et les mathématiques, chacune des compétences sera évaluée fournissant ainsi un résultat détaillé pour ces matières. Les autres matières, quant à elles, présenteront un résultat disciplinaire.

Au deuxième bulletin, un résultat détaillé (toutes les compétences de toutes les matières seront évaluées) sera transmis pour toutes les matières.

	Compétences (volets)	Étape 1 40%	Étape 2 60%
<b>Français</b>	Lire	x	x
	Écrire	x	x
	Communiquer oralement	x	x
<i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet de lecture, organisateur graphique, questionnaire,</li> <li>• Écrits courts et écrits plus longs</li> <li>• Échanges, discussions</li> <li>• Présentations orales</li> <li>• Situations d'écoute</li> <li>• Entretien de lecture</li> </ul>			
<b>Mathématique</b>	Résoudre une situation problème	x	x
	Utiliser un raisonnement mathématique	x	x
<i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices sur les concepts</li> <li>• Résolutions de problèmes</li> <li>• Applications de différentes stratégies</li> <li>• Observations des stratégies</li> <li>• Contrôles et examens</li> </ul>			
<b>Anglais</b>	Communiquer oralement en anglais	x	x
	Comprendre des textes lus et entendus	x	x
	Écrire des textes (à partir de la 3 <sup>e</sup> année seulement)	x	x
<i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices d'écriture</li> <li>• Projets dirigés</li> <li>• Grilles d'évaluation</li> <li>• Échanges, discussions, questionnements</li> </ul>			
<b>Autres matières</b>			
<b>Sciences et technologie</b> (à partir de la 3 <sup>e</sup> année seulement) <i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets dirigés</li> <li>• Expériences</li> <li>• Carnet scientifique</li> <li>• Observation de la démarche scientifique</li> </ul>	Résultat disciplinaire	x	x
	Résultat détaillé		
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b> (à partir de la 3 <sup>e</sup> année seulement) <i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets dirigés</li> <li>• Présentations orales</li> <li>• Discussions et questionnements</li> <li>• Contrôles</li> </ul>	Résultat disciplinaire	x	x
	Résultat détaillé		
<b>Éthique et culture religieuse</b> <i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion</li> <li>• Exercices de vérification</li> <li>• Projets dirigés</li> <li>• Travaux d'équipe</li> </ul>	Résultat disciplinaire	x	x
	Résultat détaillé		

<b>Arts plastiques</b> <b>Art dramatique pour 4<sup>e</sup> année</b> <i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créations artistiques</li> <li>• Discussion</li> <li>• Grille d'auto-évaluation</li> <li>• Grille d'observation</li> </ul>	Résultat disciplinaire Résultat détaillé	X	X
<b>Musique</b> <i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auditions</li> <li>• Examens écrits</li> <li>• Grille d'observation</li> </ul>	Résultat disciplinaire Résultat détaillé	X	X
<b>Éducation physique</b> <i>Exemples de modalités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille d'observation dans la pratique d'activités physiques individuelles et de groupe</li> <li>• Travaux écrits</li> </ul>	Résultat disciplinaire Résultat détaillé	X	X

\*Cliquez sur le lien suivant pour accéder au tableau synthèse du **Programme de formation de l'école québécoise** :  
[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/jeunes/pfeq/PFEQ-tableau-synthese-presco-primaire-2018.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/PFEQ-tableau-synthese-presco-primaire-2018.pdf)

### L'une des quatre compétences suivantes sera commentée aux deux étapes

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> années	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	GAER 910	GAER 911	GAER 912	GAER 913
Exercer son jugement critique											
Organiser son travail	X		X			X		X	X	X	
Savoir communiquer											
Travailler en équipe		X		X	X		X				X

### Résumé des normes et modalités d'évaluation pour le préscolaire

Compétences	Étape 1	Étape 2
Accroître son développement physique et moteur	X	X
Construire sa conscience de soi	X	X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X	X
Communiquer à l'oral et à l'écrit	X	X
Découvrir le monde qui l'entoure	X	X
<i>Exemples de modalités:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille d'observation</li> <li>• Projets dirigés</li> </ul>		
<b>Éducation physique et à la santé</b>	X	X
<i>Modalité :</i> Les élèves seront observés lors de la pratique d'activités physiques individuelles et de groupe.		

### Épreuves ministérielles

Des épreuves obligatoires seront administrées en 4<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> année. Celles-ci auront une valeur de 10% du résultat de l'année.

*L'équipe-école St-René*